

BAREME D'HONORAIRES*

Les honoraires sont à la charge vendeur

Applicable au 25/05/2022

Prix affiché TTC	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF « BOOSTER »
Jusqu'à 59 999 €	Forfait 5 000 €	Forfait 4000€
De 60 000 € à 69 999 €	11 %	10%
De 70 000 € à 89 999 €	10 %	9%
De 90 000 € à 109 999 €	9 %	8%
De 110 000 € à 129 000 €	8,5 %	7,5%
De 130 000 € à 219 999 €	8 %	7%
De 220 000 € à 299 999 €	7,5 %	6,5%
De 300 000 € à 479 999 €	7 %	6%
A partir de 480 000 €	6%	5%

***Vente immobilière** : hors immobilier d'entreprise ou commerces et droit au bail et VEFA. En cas de commercialisation de bien neuf : le barème d'honoraires est établi dans le cadre de chaque programme.

Il est précisé que le barème d'honoraires affiché ci-dessus mentionne les tarifs maximums pratiqués par Booster Immobilier en application de l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière

BAREME DE LOCATION

(Au taux de TVA en vigueur soit 20 % applicable au 1er janvier 2015)

1-Honoraires de location entremise et de négociation: (charge bailleur)

- 1 % TTC sur le montant du loyer hors charge annuel

Recherche du locataire et négociation du bien à louer.

2- Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail :

A la charge du bailleur :

- Entre 6 € et 10 € TTC maximum par m² de surface habitable dans la limite légale du plafond de l'article 5 de la loi du 06/07/1989

A la charge du locataire :

- Entre 6 € et 10 € TTC maximum par m² de surface habitable dans la limite légale du plafond de l'article 5 de la loi du 06/07/1989

3- Etablissement de l'état des lieux d'entrée (à la charge du bailleur et du locataire):

- Entre 1 € et 3 € TTC maximum par m² de surface habitable

4- A la rédaction de l'acte :

- Bail d'habitation et/ou avenant : 125 € HT (150 € TTC)

5- Régime de Droit Commun:

- Bail de droit commun (ex: parking) : un mois de loyer hors charge (à la charge du locataire et à la charge du bailleur)

6- Autres:

- Dossier d'estimation de valeur locative : 40 € TTC

SARL PROX ALLIANCE / enseigne commerciale **Booster Immobilier**

101 av. Camille Pujol – 31500 Toulouse – Tel 05 61 83 93 35

RCS Toulouse 512 499 666 – APE 6831Z

Carte professionnelle CPI 3101 2015 000 001 916 délivrée par la CCI de Toulouse

Caisse de garantie Q.B.E n°65548-3 / 18056 d'un montant de 110 000 €